

## **VOUS PROPOSE LA FORMATION**



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante ACTIONS DE FORMATION

# AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES CUTANÉS ET UNGUÉAUX DANS LE CADRE DES TRAITEMENTS ANTI-CANCÉREUX

# Le vendredi 26 avril 2024

#### Intervenantes:

M<sup>me</sup> BRISSET Élodie, Pharmacienne, DU pharmacie clinique oncologique M<sup>me</sup> LIAFI Naïma, Podologue, formatrice et animatrice en ETP

#### CONTENU & OBJECTIFS

Les effets indésirables cutanés des traitements anticancéreux sont à la fois très fréquents et extrêmement variés, aussi bien avec la chimiothérapie, l'immunothérapie ou les thérapies ciblées.

Volontiers au premier plan, ils concernent à la fois les muqueuses, la peau mais aussi ses annexes (ongles, cheveux) et peuvent représenter le principal fardeau de la maladie cancéreuse.

La formation abordera les thèmes suivants :

- Toxicité cutanée : définition, les premiers signes, la prévalence.
- La prise en charge de ces effets secondaires : onycholyse, paronychie, syndrome main-pied.

Objectifs généraux : La formation vise à permettre aux professionnels impliqués dans la prise en charge de :

- Connaître les différents types de cancers
- Savoir dépister les lésions suspectes
- Connaitre les facteurs de risques et les prévenir

#### Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Connaitre les différents traitements anti- cancéreux
- Savoir identifier les molécules anti-cancéreuses responsables des troubles dermatologiques
- Savoir identifier les toxicités cutanées : onycholyse, paronychie, syndrome main-pied.
- Savoir grader les toxicités cutanées : classification NCI-CTCAE, gradation du syndrome main-pied, gradation des paronychies
- Prévenir et prendre en charge les lésions cutanées et unguéales induites par ces traitements
- Connaître les différentes modalités de prise en charge pluriprofessionnelle : médicale, infirmière, pédicurale, prescription, surveillance, éducation du patient et de son entourage



## **VOUS PROPOSE LA FORMATION**





La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante ACTIONS DE FORMATION



# PRÉ-REQUIS:

Maîtriser la langue française (Écrite & parlée)



## **PUBLIC VISÉ:**

Professionnels du secteur médical, sanitaire, social et médico-social



#### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Nous invitons les personnes en situation de handicap qui ont besoin d'une adaptation technique, matérielle ou pédagogique à contacter la référente handicap de l'AFIS



# MÉTHODES MOBILISÉES :

Alternance de méthodes affirmatives (Exposé magistral), applicatives participatives / interactives (Visionnage de vidéo, étude ce cas cliniques, quiz).



# MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Quiz de connaissance (pré et post) - Questionnaire individuel d'évaluation à chaud



#### TARIF:

350 euros (Déjeuners et pauses compris) à défaut d'une prise en charge par l'ANDPC Règlement par chèque à l'ordre de l'AFIS ou par virement bancaire



# **DURÉE DE LA FORMATION:**

7 heures de formation en présentiel



#### DATE ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

#### Le vendredi 26 avril 2024 à l'hôtel LATITUDE 21 à St Gilles les Bains

Date limite d'inscription : le mercredi 24 avril 2024

Référence ANDPC: 85042325026 Session 24.001



# **INSCRIPTIONS:**

Pour les professions éligibles à ce programme par l'ANDPC (*Dermatologue, généraliste, infirmier et pédicure-podologue*), inscrivez-vous en ligne à partir de votre compte : <a href="https://www.agencedpc.fr/">https://www.agencedpc.fr/</a> professionnel/login

Dans les autres cas, veuillez contacter le secrétariat de l'AFIS



#### CONTACT:

M<sup>me</sup> Billaud Isabelle au **0262 26 98 91 -** <u>aformationisante@gmail.com</u>



# INDICATEURS ANTÉRIEURS :

1ère session

